

J'AI UN JOB POUR PAYER LE LOYER ...
J'EN CHERCHE UN AUTRE POUR
PAYER LES SOINS DU PETIT
ET ENCORE UN AUTRE POUR REMPLIR
LE FRIGO!



**Un emploi durable
et de qualité pour
toutes et tous,**

C'EST JUSTE !

Le CIEP est le Mouvement d'éducation populaire du MOC

CAMPAGNE CIEP pour les élections fédérales de 2007

C - I - E - P
Mouvement Ouvrier Chrétien

Vous avez envie de réagir, des témoignages à apporter... n'hésitez pas sur l'adresse mail :

communautaire@ciep.be

Le chômage et la précarité de l'emploi condamnent des milliers de familles et de jeunes à l'insécurité d'existence et à la désaffiliation sociale. **Le plein emploi et l'amélioration de sa qualité** (salaire juste, égalité de traitement, statut non précarisé, conditions de travail décentes, accès à la formation,...) doivent constituer une priorité du prochain Gouvernement.

Dans cette perspective, nous demandons :

■ **Une autre politique fiscale favorable à l'emploi**, visant la création d'emplois qui répondent aux besoins sociaux croissants (non marchand) et participent au développement durable (économie d'énergie, technologies durables, etc.). Cette autre politique fiscale suppose d'arrêter les « réformes fiscales » (qui ne sont dans les faits que des diminutions d'impôts favorables aux contribuables les plus aisés) et d'imposer davantage les revenus les moins solidaires.

- **Une inversion de la logique des réductions de cotisations sociales** et un renforcement de la sécurité sociale (devant notamment permettre un relèvement significatif des taux de remplacement en chômage, invalidité et pension).
- **L'encouragement des diverses formes de réduction du temps de travail** sur l'ensemble de la vie. Une priorité à cet égard est l'assimilation pleine et entière de 5 années de crédit-temps sur la carrière. Une autre est le développement de formules audacieuses de fin de carrière anticipée, notamment pour les métiers pénibles non reconnus actuellement.
- **L'élévation de la sécurité d'existence pour tous**, ce qui suppose à la fois la libre négociation collective des salaires et la limitation, voire la suppression, des incitants publics aux formes antisociales de rémunération (participation aux bénéfices ou stock-options, avantages en nature, assurances complémentaires privées,...).